

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Siège : Pôle d'Activités Val 81 - 45, avenue Pierre Souyris - 81340 VALENCE D'ALBIGEois

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

– Séance du 14 avril 2025 –

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le 25/04/2025

ID : 081-248100497-20250414-2025DEL22-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril, à dix-huit heures, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Guy GAVALDA, Président.

Présents :

Date de convocation :

8 avril 2025

Délégués titulaires : Mmes GAUSSERAND D., VIGROUX M., BAYSSE N., FABRE D., CAMPAGNARO M.C., BARRAU F., DELPERIE L., GOMEZ G., GUIBELIN A., CHAZOTTES F., ROBERT C., DEYMIE C., FRAYSSINET E., SOLIER H., MM. VIGROUX D., GAVALDA G., MIOT B., ALMAYRAC J.J., ASSIÉ G., ALBAR E., RIVA C., ROUDIER D., LAGALY J.P., PASTUREL N., ANDREOLLO B., TREMOLIERES A., BENEDET J.P. et CRAYSSAC C..

Date d'affichage :

8 avril 2025

Délégué suppléant : -

Nombre de délégués en exercice :

34

Absents ayant donné pouvoir : M. NEGRE D. (pouvoir à M. GAVALDA G.), M. TARROUX H. (pouvoir à M. MIOT B.), Mme VERGNES N. (pouvoir à Mme VIGROUX M.) et M. IMBERT J. (pouvoir à Mme ROBERT C.).

Absentes : Mmes THOMAS G. et LAVAL-BARBANCE G..

Secrétaire de séance : M. LAGALY Jean-Philippe.

DEL 2025/22 : Réalisation d'études de faisabilité pour le projet d'aménagement d'un espace de santé et de ses abords - demande de subventions.

Monsieur le Président expose à l'assemblée ce qui suit :

- Pour la réalisation du projet d'un espace de santé sur le pôle d'activités, des études de faisabilité nécessitant les compétences d'un architecte, d'un bureau d'études structures, d'un bureau d'études de sol et d'un hydrogéologue sont indispensables.
- Dans le cadre d'un mandat de délégation de maîtrise d'ouvrage, la société d'économie mixte Thémélia pourrait faire exécuter ces études pour un montant total de 60 000 € HT soit 72 000 € TTC.
- Le projet comprend à la fois, de la désimperméabilisation, de la renaturation, une gestion intégrée des eaux pluviales, de la reconquête de friche et de la rénovation de bâtiments. De ce fait, la Communauté de Communes pourrait bénéficier pour le financement des études, de subventions de l'Etat au titre du Fonds Vert, de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Département.

Suite à cet exposé et pour la réalisation de cette opération estimée dans son intégralité à 60 000 € HT, Monsieur le Président propose à l'assemblée :

- d'approuver la réalisation de ces études et d'en confier l'exécution à Thémélia pour un montant de 60 000 € HT,
- de solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre du Fonds Vert, de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil Départemental.
- d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- accepte ces propositions ;
- fixe le plan de financement prévisionnel de cette opération, comme suit :

| Montant total HT de la dépense | Recettes | | |
|-----------------------------------|---------------------------------|-------------|---------------------------------------|
| | Source | Taux | Montant prévisionnel de subvention |
| 60 000 € | . Etat au titre du Fonds Vert | 50 % | 30 000 € |
| | . Agence de l'eau Adour Garonne | 15% | 9 000 € |
| | . Conseil Départemental | 15% | 9 000 € |
| | . Autofinancement CCVAL81 | 20% | 12 000 € |
| TOTAL : | | 100% | 60 000 € |

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Président,

Guy GAVALDA.

Le Secrétaire de séance,



Jean-Philippe LAGALY.

Envoyé en préfecture le 22/04/2025
Reçu en préfecture le 22/04/2025
Publié le 25/04/2025
ID : 081-248100497-20250414-2025DEL22-DE